

Séance ordinaire du 17 décembre 2019

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi dix-sept décembre deux mille dix-neuf à neuf heures, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté (partiellement), Brigitte Duchesneau (partiellement), Guy Dumoulin, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité, David Chabot, directeur par intérim du Bureau de la mairie (partiellement), Leila Zerouala, attachée politique du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2019-15-16

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 17 décembre 2019.

Le membre du comité exécutif Brigitte Duchesneau prend son siège.

CE-2019-15-17

Embauche d'un coordonnateur à l'incinérateur au Service des matières résiduelles à la Direction de l'environnement

[Document d'aide à la décision GCH-2019-092](#)

Il est résolu d'embaucher monsieur François Lemay, à compter de janvier 2020, au poste cadre de coordonnateur à l'incinérateur au Service des matières résiduelles à la Direction de l'environnement, classe 4, échelon 8, et aux autres conditions de travail prévues au recueil des conditions de travail des cadres de la Ville.

CE-2019-15-18**Besoin de main-d'œuvre au Bureau de la performance organisationnelle et service à la clientèle**

[Document d'aide à la décision GCH-2019-097](#)

Il est résolu d'autoriser le mouvement de main-d'œuvre au Bureau de la performance organisationnelle et service à la clientèle, tel qu'il est précisé en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2019-097.

CE-2019-15-19**Besoin de main-d'œuvre au Service des équipements récréatifs de la Direction de la vie communautaire**

[Document d'aide à la décision GCH-2019-098](#)

Il est résolu d'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à afficher un mandat qualifiant pour un poste cadre de contremaîtresse ou de contremaître aux équipements récréatifs au Service des équipements récréatifs de la Direction de la vie communautaire, ainsi qu'au comblement de tous les postes laissés vacants par ce mouvement de main-d'œuvre.

CE-2019-15-20**Embauche d'un contremaître aux travaux publics contractuel au Service des équipements récréatifs à la Direction de la vie communautaire**

[Document d'aide à la décision GCH-2019-099](#)

Il est résolu d'embaucher temporairement monsieur Pierre Lortie au poste cadre temporaire de contremaître aux travaux publics au Service des équipements récréatifs à la Direction de la vie communautaire, classe 2, échelon 10, et d'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat de travail à intervenir entre les parties.

CE-2019-15-21**Aide financière à La corporation des habitations pour aînés de Breakeyville**

[Document d'aide à la décision GRE-2019-332](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 150 \$ à La corporation des habitations pour Aînés de Breakeyville, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2019-15-22**Aide financière à Chœur du monde**

[Document d'aide à la décision GRE-2019-333](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 300 \$ à Chœur du monde, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2019-15-23**Modification de la résolution CE-2019-14-71 « Aide financière à Le club de l'âge d'or St-Romuald-d'Etchemin »**

Il est résolu de modifier la résolution CE-2019-14-71 « Aide financière à Le club de l'âge d'or St-Romuald-d'Etchemin » par le remplacement, à l'alinéa, du montant de « 850 \$ » par le montant de « 1 100 \$ ».

CE-2019-15-24***Convention réseaux de distribution aériens / promoteurs à intervenir avec Hydro-Québec et Bell***

[Document d'aide à la décision GEN-2019-101-R-1](#)

Il est résolu de conclure la *Convention réseaux de distribution aériens / promoteurs* à intervenir avec Hydro-Québec et Bell, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision GEN-2019-101-R-1, concernant l'installation des services d'utilités publiques sur le prolongement des rues Albert-Dion et Yvonne-Huot (secteur Saint-Nicolas), et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2019-15-25**Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité consultatif sur la sécurité publique tenue du 21 octobre 2019**

[Document d'aide à la décision INC-2019-017](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité consultatif sur la sécurité publique et la circulation tenue le 21 octobre 2019, est déposé, à titre d'information.

CE-2019-15-26**Contrat de prêt à usage à intervenir avec Couche-tard inc. pour le prêt du lot 2 286 561 du cadastre du Québec (secteur Saint-Rédempteur)**

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2019-016](#)

Il est résolu de conclure le contrat de prêt à usage à intervenir avec Couche-tard inc. pour le prêt du lot 2 286 561 du cadastre du Québec (secteur Saint-Rédempteur), tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2019-016, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2019-15-27**Désignation d'un représentant de l'employeur au comité de retraite du régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Lévis (31 986)**

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2019-023](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de désigner monsieur Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, à titre de représentant de l'employeur au comité de retraite du régime complémentaire de

retraite des employés de la Ville de Lévis (31 986), afin de terminer le mandat de madame Sylvie Bourgoïn, chef du Service de la trésorerie de la Direction des finances, prévu le 19 octobre 2021.

CE-2019-15-28

Désignation d'un représentant de l'employeur au comité de retraite du régime de retraite des employés de la Ville de Lévis (21 190)

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2019-024](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de désigner monsieur Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, à titre de représentant de l'employeur au comité de retraite du régime de retraite des employés de la Ville de Lévis (21 190), afin de terminer le mandat de madame Sylvie Bourgoïn, chef du Service de la trésorerie de la Direction des finances, prévu le 14 janvier 2021.

CE-2019-15-29

Adoption du Second projet de règlement RV-2019-19-76 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (conformité au Règlement RV-2019-19-07 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-213](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Second projet de règlement RV-2019-19-76 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-08-08.

CE-2019-15-30

Adoption du plan d'action du comité consultatif sur l'innovation et le développement industriel, abrogation de la résolution CV-2018-03-44 « Création du comité consultatif sur l'innovation et le développement industriel de la Ville et désignation de membres du conseil de la Ville à ce comité », création du comité permanent pour l'innovation et le développement industriel et désignation de membres

[Document d'aide à la décision DEV-2019-099](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le plan d'action du comité consultatif sur l'innovation et le développement industriel, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2019-099, et d'autoriser sa mise en œuvre.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'abroger la résolution CV-2018-03-44 « Création du comité consultatif sur l'innovation et le développement industriel de la Ville et désignation de membres du conseil de la Ville à ce comité ».

Il est enfin résolu de créer le comité permanent sur l'innovation et le développement industriel, tel qu'il est indiqué en annexe à la fiche de prise de décision DEV-2019-099, et de désigner les membres du conseil de la Ville suivants à ce comité :

- monsieur Steve Dorval, président;
- madame Karine Lavertu, membre;
- madame Ann Jeffrey, membre.

CE-2019-15-31

Avenant au bail à intervenir avec 9149-8329 Québec inc. concernant la dénomination des salles du Centre des congrès et d'expositions de Lévis
[Document d'aide à la décision DEV-2019-142](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser l'avenant au bail à intervenir avec 9149-8329 Québec inc. concernant la dénomination des salles du Centre des congrès et d'expositions de Lévis, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2019-142, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2019-15-32

Dépôt du procès-verbal des séances du comité consultatif sur la main-d'œuvre des 6 mai et 3 septembre 2019, abrogation de la résolution CV-2018-03-43 « Création du comité consultatif sur la main-d'œuvre de la Ville et désignation de membres du conseil de la Ville à ce comité » et création du *Guichet unique action main-d'œuvre Lévis*
[Document d'aide à la décision DEV-2019-145](#)

Le procès-verbal des séances du comité consultatif sur la main-d'œuvre des 6 mai et 3 septembre 2019, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'abroger la résolution CV-2018-03-43 « Création du comité consultatif sur la main-d'œuvre de la Ville et désignation de membres du conseil de la Ville à ce comité ».

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de créer le *Guichet unique action main-d'œuvre Lévis* :

Mandat

Collaborer à la mise en œuvre du plan d'action adopté par le conseil de la Ville par la résolution CV-2019-06-44.

Composition

Trois membres du conseil de la Ville, le directeur du Développement économique et de la promotion, l'adjointe au directeur du Développement économique et de la promotion, les représentantes ou les représentants des axes d'intervention indiqués au plan d'action adopté et les représentantes ou les représentants de la direction du Développement économique et de la promotion nécessaires au soutien des actions du guichet unique.

Règles de fonctionnement

Ce guichet unique peut se doter de règles de fonctionnement spécifiques.

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville de désigner les membres du conseil de la Ville suivants à ce guichet unique :

- madame Karine Laflamme, présidente;
- monsieur Steve Dorval, membre;
- madame Fleur Paradis, membre.

CE-2019-15-33**Fonds municipal de soutien aux événements**

[Document d'aide à la décision DEV-2019-150](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accepter les critères du fonds municipal de soutien aux événements, tel qu'il est décrit en annexe à la fiche de prise de décision DEV-2019-150.

CE-2019-15-34**Financement afférent au soutien financier du *Demi-marathon de Lévis* pour l'édition 2020**

[Document d'aide à la décision DEV-2019-151](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- ✓ de financer un soutien financier au montant maximal de 50 000 \$ au *Demi-marathon de Lévis* pour l'édition 2020, à même l'excédent de fonctionnement non-affecté;
 - ✓ en plus, d'inscrire ce montant supplémentaire au budget de fonctionnement de la Direction du développement économique et de la promotion pour les années 2021-2022, afin de permettre à la cette direction de conclure une entente triennale de visibilité en conséquence.
-

Le membre du comité exécutif Serge Côté quitte son siège pendant le point suivant.

CE-2019-15-35**Candidature de la Ville au concours des *Grands prix du tourisme de la Chaudière-Appalaches 2020***

[Document d'aide à la décision DEV-2019-156](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser la mise en candidature de la Ville dans la catégorie *Services touristiques* au concours des *Grands prix du tourisme de la Chaudière-Appalaches 2020*.

CE-2019-15-36**Résiliation du contrat relatif à l'aménagement d'une aire de glissade au parc de la rivière Etchemin**

[Document d'aide à la décision APP-2019-192](#)

Il est résolu de résilier le contrat relatif à l'aménagement d'une aire de glissade au parc de la rivière Etchemin (appel d'offres 2019-50-68), dont le cocontractant est Transport Beaurivage inc.

CE-2019-15-37

Attribution de contrats de gré à gré pour les travaux d'enfouissement des réseaux de distribution câblés existants dans le cadre du projet de prolongement d'une partie de la rue Saint-Omer située entre le boulevard Guillaume-Couture et le chemin des Forts (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision APP-2019-199](#)

Il est résolu d'attribuer un contrat de gré à gré pour les travaux d'enfouissement des réseaux de distribution câblés existants dans le cadre du projet de prolongement d'une partie de la rue Saint-Omer située entre le boulevard Guillaume-Couture et le chemin des Forts (secteur Lévis) à Vidéotron ltée, au montant de 234 408,07 \$, avant TPS et TVQ.

Il est également résolu d'attribuer un contrat de gré à gré pour les travaux d'enfouissement des réseaux de distribution câblés existants dans le cadre du projet de prolongement d'une partie de la rue Saint-Omer située entre le boulevard Guillaume-Couture et le chemin des Forts (secteur Lévis) à Bell Canada, au montant de 252 206,41 \$, avant TPS et TVQ.

CE-2019-15-38

Attribution d'un contrat pour la fourniture et livraison de pierre concassée

[Document d'aide à la décision APP-2019-201](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour la fourniture et la livraison de pierre concassée (appel d'offres 2019-50-114), à Sablière Nord-Sud inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 445 310 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2019-15-39

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour étude pédologique à faible profondeur 2020-2021

[Document d'aide à la décision APP-2019-206](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour étude pédologique à faible profondeur 2020-2021 (appel d'offres 2019-55-113), à Fnx Innov inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 240 680 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2019-15-40

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels pour la réalisation d'un plan directeur du réseau cyclable pour l'ensemble du territoire de la ville

[Document d'aide à la décision APP-2019-207](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels pour la réalisation d'un plan directeur du réseau cyclable pour l'ensemble du territoire de la ville (appel d'offres 2019-55-119), à Copenhagenize Canada inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 136 350 \$,

avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2019-15-41

Acquisition d'une partie du lot 2 431 749 du cadastre du Québec (boulevard Étienne-Dallaire, secteur Lévis), confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot et financement afférent

[Document d'aide à la décision APP-GI-2019-171](#)

Il est résolu d'acquérir à des fins d'emprise de rue publique, une partie du lot 2 431 749 du cadastre du Québec, d'une superficie de 487,1 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan préparé par madame Audrey Hamel, arpenteur-géomètre, sous le numéro 500 de ses minutes, au prix de 131 600 \$, plus taxes applicables, avec la garantie du droit de propriété, mais sans la garantie de qualité, et aux autres conditions énoncées à la fiche de prise de décision APP-GI-2019-171, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution et de décréter que cette partie de lot est affectée à l'utilité publique.

Il est également résolu de financer cette dépense relative et les frais afférents à celle-ci au montant maximal de 145 400 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-61.

CE-2019-15-42

Vente d'une partie du lot 2 697 960 du cadastre du Québec, achat d'une partie du lot 5 423 474 de ce cadastre, acquisition d'une servitude, affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de ces parties de lots (avenue Taniata, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision APP-GI-2019-186](#)

Il est résolu :

- de vendre au propriétaire du lot 5 423 474 du cadastre du Québec, une partie du lot 2 697 960 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 638,2 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan annexé à la fiche de prise de décision APP-GI-2019-186, au prix de 5 000 \$, plus taxes si applicables, avec la garantie du droit de propriété sans la garantie de qualité et aux autres conditions mentionnées à cette fiche de prise de décision, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, d'affecter le produit de la vente de cette partie de lot à la réserve pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique et de confirmer que cette partie du lot n'est plus affectée à l'utilité publique;
- d'acquérir, à même l'acte de vente, à titre gratuit, une servitude d'aqueduc et d'égout sur une partie du lot 5 423 477 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 26,6 mètres carrés, une partie du lot 5 423 474 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 17,8 mètres carrés, une partie du lot 2 697 960 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 638,2 mètres carrés, une partie du lot 5 423 475 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 105,2 mètres carrés, une partie du lot 2 695 734 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 72,1 mètres carrés, telles qu'elles sont montrées sur le plan annexé à cette

fiche de prise de décision, en faveur de la partie résiduelle du lot 2 697 960 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;

- d'acquérir une partie du lot 5 423 474 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 638,2 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan annexé à cette fiche de prise de décision, au prix de 15 000 \$, plus taxes si applicables, avec la garantie légale et aux autres conditions énoncées à cette fiche de prise de décision, les frais relatifs à la transaction à être assumés par la Ville, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, et de décréter que cette partie de lot est affectée à l'utilité publique.

CE-2019-15-43

Promesse de cession d'une servitude de vue en faveur du lot 2 155 865 du cadastre du Québec (chemin du Fleuve, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision APP-GI-2019-203](#)

Il est résolu de présenter aux propriétaires du lot 2 155 865 du cadastre du Québec la promesse de cession d'une servitude réelle et perpétuelle de vue sur le lot 2 155 939 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision APP-GI-2019-203, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2019-15-44

Mandat qualifiant à la Direction des infrastructures

[Document d'aide à la décision GCH-2019-096](#)

Il est résolu d'autoriser le maire et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir entre les parties relativement à un mandat qualifiant à la Direction des infrastructures.

CE-2019-15-45

Fin du lien d'emploi d'un membre du personnel cadre

[Document d'aide à la décision GCH-2019-104](#)

Il est résolu de mettre fin au lien d'emploi d'un membre du personnel cadre à la suite d'une période d'essai non concluante, le dernier jour travaillé sera le 23 décembre 2019.

CE-2019-15-46

Constataion du défaut de Transport Beurivage inc., attribution du contrat pour le réaménagement d'une portion du ruisseau de la Savane et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2019-208](#)

Il est résolu :

- de constater le défaut par Transport Beurivage inc. des obligations qui

découlent du contrat attribué pour le réaménagement d'une portion du ruisseau de la Savane à la suite de sa soumission conformément aux documents d'appel d'offres;

- de ne pas donner suite à la résolution CE-2019-12-55 « Attribution du contrat pour le réaménagement d'une portion du ruisseau de la Savane et décret de travaux », adoptée le 22 octobre 2019, vu le défaut par Transport Beurivage inc. des obligations de ce contrat;
- d'attribuer, en conséquence de ce qui précède, le contrat pour le réaménagement d'une portion du ruisseau de la Savane (appel d'offres 2019-50-100), à Construction Lemay inc. au montant de 170 890,25 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux;
- d'autoriser le directeur de l'Approvisionnement, à signer la convention d'intervention à intervenir avec la caution L'Unique.

CE-2019-15-47

Levée de la séance

La séance est levée à 12 h 30.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
